

[Archives](#)

## Spéculation contre la dette française : déclaration de Jacques Cheminade

samedi 14 avril 2012

*Paris, le 14 avril 2012* — Dès le 8 avril, j'ai été le premier à mettre en garde dans la campagne présidentielle contre le risque d'une attaque spéculative prochaine sur la dette française. En effet, à partir du 16 avril, la société Eurex commercialisera de nouveaux contrats à terme permettant de jouer avec de forts effets de leviers sur la dette française (FOAT), ce qui est notamment susceptible d'entraîner une flambée des taux auxquels emprunte la France.

La médiatisation soudaine ces derniers jours de cette possible attaque spéculative ne peut pas être réduite à une entreprise visant à favoriser la réélection de Nicolas Sarkozy. Croire cela reviendrait à se leurrer gravement sur l'ampleur de la crise financière et sur la volonté des marchés financiers, opérant à partir de la City et Wall Street, de mettre à genoux la France et plus généralement les États-nations.

Les marchés financiers regardent aujourd'hui d'un mauvais œil la marge de manœuvre qu'aura le prochain président de la République français, en particulier s'il s'agit d'un président socialiste disposant de la majorité dans les deux chambres. Ils craignent par dessus tout la pression que le peuple et la base socialiste pourraient exercer sur les dirigeants français.

Face aux turbulences qui s'annoncent et à la guerre que déclarent les marchés financiers à la France, notre pays, fort de son histoire et de la nature de ses institutions, n'est pas démuni et désarmé.

L'interdiction des ventes à découvert, préconisée par certains candidats, n'est en aucun cas une mesure suffisante. Au lendemain du second tour de l'élection présidentielle, les mesures suivantes devront être prises de toute urgence :

Afin de faire sauter le verrou financier, une loi Glass-Steagall doit être adoptée au plus vite. Elle doit consister en une **véritable séparation** des **banques d'affaires et des sociétés d'assurance** d'une part, et des **banques de dépôt et de crédit aux particuliers et aux entreprises** d'autre part. Une simple séparation des « activités » de banques en les laissant sous le même toit serait insuffisante.

Une **commission d'enquête parlementaire** doit être créée simultanément. Elle doit être dotée de pouvoirs d'instruction et de réquisition pour pouvoir préparer la séparation des banques et examiner leurs activités spéculatives.

L'État doit **protéger** les fonctions nécessaires des banques de **dépôt** et de **crédit**. Les banques d'affaire qui ont spéculé et perdu ne doivent, quant à elles, plus être renflouées et pourront être mises en faillite ordonnée.

Toutes les **dettes** engendrées par le système financier ces dernières décennies, qu'elles soient publiques ou privées, ne **pourront pas être remboursées**. Il faut procéder à une remise à plat et à un tri permettant de déterminer les dettes légitimes et celles qui ne le sont pas, comme les dettes de jeu.

C'est ainsi que nous pourrons sortir de la « mystique de l'équilibre budgétaire » dénoncée par Jean Zay, le ministre du Front Populaire. Ces mesures d'urgence sont le préalable indispensable à une politique de crédit productif public qui permettra de financer une politique de grands projets et de grands travaux, seule susceptible d'assurer l'avenir de la France, de son économie et de ses services publics. Sans cela, l'aggravation de la crise économique et des saccages sociaux qu'elle engendre seront irrémédiables.

Si le prochain président de la République n'adopte pas ces mesures de mise au pas de la finance, il portera devant l'histoire la responsabilité des démantèlements financiers qui suivront. Plus j'obtiendrai de voix au soir du premier tour de l'élection, plus la pression sur le prochain président de la République pour qu'il adopte cette feuille de route sera forte et plus ma voix pourra porter dans le combat qui s'annonce.

---

**Jacques Cheminade**